

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 15 (1927)
Heft: 6

Artikel: Rudella et Guilliman
Autor: Niquille, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XV^{me} Année

N^o 6

Novembre-Décembre 1927

oooooooooooooooooooooooooooo o ooooooooooooooooooooooooooooo

Société d'histoire du canton de Fribourg

RÉUNION

Jeudi 17 novembre 1927, à 14 heures 15
au local,
à l'Hôtel Suisse, 1^{er} étage.

ORDRE DU JOUR:

L'occupation des frontières en 1805. *Impressions d'un colonel*
fribourgeois, par Mlle Jeanne Niquille, Dr^e ès-lettres.

RUDELLA ET GUILLIMAN

par JEANNE NIQUILLE.

François Rudella et François Guilliman, qui sont sans contredit les meilleurs historiens fribourgeois du seizième siècle, vécurent des destinées bien différentes et moururent tous deux dans un état voisin de la misère. Le premier, qui fit une belle carrière de magistrat, consacra à l'histoire de nombreux loisirs; sa chronique fribourgeoise est la plus importante de nos histoires locales mais, après

plus de trois siècles, elle n'a point encore trouvé d'éditeur¹. Guilliman voua la majeure partie de sa vie aux études littéraires et historiques et publia de volumineux ouvrages. L'historiographe des Habsbourg, né vers 1568, passa sa jeunesse dans notre ville; il aurait pu y connaître Rudella puisque celui-ci ne mourut qu'en 1588. Les biographes de Guilliman et de Rudella² ne mentionnent aucun point de contact dans la vie de ces deux historiens. Il en existe un, cependant, dans leurs œuvres.

Au début de l'année 1598, Guilliman, qui était secrétaire à l'ambassade espagnole à Lucerne, mettait la dernière main à son *De rebus Helvetiorum*; le chapitre IX du troisième livre devait contenir une notice sur le développement historique de Fribourg jusqu'à son entrée dans la Confédération; pour la composer, Guilliman adressa à Fribourg une demande de renseignements qui, directement ou indirectement, parvint au Petit Conseil. La requête du jeune historien fut accueillie favorablement; nos magistrats se souvinrent à point des excellents mémoires historiques de leur collègue défunt, le donzel Rudella. Le manuscrit de Rudella était alors entre les mains du chevalier de Fégely, qui fut sommé de l'apporter à la chancellerie. A vrai dire, Fégely manifesta peu d'empressement à exécuter les ordres du gouvernement; ses voyages en France l'avaient empêché, disait-il, d'examiner les mémoires de Rudella et il serait bien aise de les conserver deux mois encore. Mais le Conseil, qui n'avait pas plus que Fégely, l'intention de se dessaisir du précieux manuscrit, fit savoir au chevalier

¹ GASTON CASTELLA et LÉON KERN, *Notes sur la chronique de Rudella et index chronologique du manuscrit des archives d'Etat*, dans *Annales Fribourgeoises* 1920.

² ALEXANDRE DAGUET, *Biographie de François Guilliman*, Fribourg, 1843. — JOHANN KÄLIN, *Franz Guillimann*, *Freiburger Geschichtsblätter* XI, et Thèse de Fribourg 1904. — ALBERT BÜCHI, *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland*, *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte* XXX et tirage à part, Fribourg 1905.

que la Chancellerie se bornerait à copier des extraits de la chronique et la lui remettrait sitôt après usage. « Il faut aussi réfléchir », dit à cette occasion le procès-verbal du Conseil, « comment on pourrait éditer ces mémoires, pour le plus grand bien de la bourgeoisie ¹ ». Ainsi, la valeur de Rudella et l'importance de son œuvre étaient appréciées dès la fin du seizième siècle et l'on recourait à lui comme à la meilleure des sources historiques.

Guilliman dut donc recevoir un extrait des mémoires de Rudella; cette chronique résumée, fournie par le gouvernement de Fribourg, semble exister encore. Les auteurs des « Notes sur la chronique de Rudella », MM. Castella et Kern, mentionnent qu'il y a, à Vienne, au *KK. Haus-Hof und Staats-Archiv*, dans le manuscrit, n° 535, un résumé de Rudella (manuscrit Maillardoz), allant de la fondation de la ville à 1448. Ce manuscrit, disent-ils, est écrit sur un papier employé à la Chancellerie de Fribourg entre 1593 et 1599; il faut donc le placer à la fin du seizième ou au commencement du dix-septième siècle ². Il n'est pas trop téméraire de dire qu'il fut écrit en 1598, car en comparant le texte imprimé du *De rebus Helveliorum* ³ et celui du ma-

¹ AEF. Manual n° 149: 1598, 14 janvier: « *H. Ritter Vögilli soll J. Frantzen Rüdollas historische memorien in die Cantzly verliiffen und Venner Gurnel die register und schrifften.* »; 1598, 16 janvier: « *H. Ritter Vögilli, über gestrigen zedell unnd manüng die historien Hern Rüdellas seligen in die Cantzly zù verliiffen, pittet ime dieselbige noch zwen monat lang zu verträuwen, dan er wegen syner französischen reisen sie nitt mögen besichtigen; wyll aber Guilliman im werck unnd gesinnet ist, syn opus historicum in truck zù fertigen und einem gründlichen bericht der fryburgischen sachen nachzùfraget, der hierüs möchte geschöpfft werden, soll er sie glych in die Cantzly verliiffen, daselbs abgeschriben unnd allsdan ime wider zùgestellt werden. Man soll ouch nachdenckhen haben, wie es gemeiner burgerschafft zù gùtem in truck geben werde.* »

² *Annales Fribourgeoises* 1920, p. 111.

³ Imprimé à Fribourg, chez Maess, en 1598.

nuscrit de Vienne¹, on se convainc aisément: 1^o que de nombreuses phrases de Guilliman ne sont que des traductions latines du résumé allemand conservé à Vienne; 2^o que Guilliman a ajouté peu de choses aux renseignements fournis par Fribourg; 3^o qu'il en a retranché les détails d'intérêt trop local; 4^o qu'il en a reproduit les inexactitudes chronologiques et historiques.

On ne saurait s'étonner que le manuscrit envoyé de Fribourg à Guilliman ait échoué aux Archives impériales de Vienne. Après la mort de Guilliman, survenue à Fribourg-en-Brigau, le 14 octobre 1612, les archiducs d'Autriche chargèrent le professeur Windeck d'inventorier les papiers du défunt et d'envoyer à Innsbruck tout ce qui concernait l'histoire de leur maison²; l'extrait Rudella fut probablement mêlé aux documents autrichiens.

Alexandre Daguet, qui avait voué à l'auteur du *De rebus Helveliorum* un culte enthousiaste, a eu tort de dire, qu'« on ouvrit à Guilliman les archives de Fribourg vierges jusque-là de toute exploration scientifique³ ». Rudella avait travaillé dans nos archives avant que Guilliman s'occupât d'histoire. Ce dernier utilisa largement les renseignements puisés par la Chancellerie fribourgeoise dans les mémoires de Rudella et ne se soucia pas d'aller les vérifier.

¹ Ce manuscrit a été photographié et un exemplaire photographique a été remis par M. Kern, sous-archiviste fédéral, aux Archives d'Etat de Fribourg.

² KÄLIN, *op. cit.*, p. 203. — DAGUET, *op. cit.*, p. 58.

³ DAGUET, *op. cit.*, p. 11-12.